

Négociation à Revenu Québec – Les membres du SPGQ votent à 93,4 % pour un mandat de grève

Description

Info-Négo | Revenu Québec – Volume 5 no 20 – 24 mai 2022

Aux termes d'une assemblée générale des membres tenue du 16 au 19 mai, le personnel professionnel de Revenu Québec a voté à 93,4 % pour un mandat de grève de soir et de fins de semaine. Par ce vote, il rejette ainsi une négociation de façade dont l'issue résulterait en un spectaculaire appauvrissement pour les professionnels à l'emploi du fisc québécois, sans parler de conditions de travail amoindries.

Le vote électronique comptabilisé par Neosapiens, une firme de services-conseils en technologies de l'information, fait état de 1 597 votes pour le mandat de grève, 113 contre et 50 abstentions. Neosapiens a transmis 4 390 jetons de vote électronique et 1 760 membres se sont prévalus de leur droit de vote, ce qui confère à l'opération un taux de participation de 40,09 %.

Concrètement, le mandat de grève sur lequel devaient se prononcer les membres de RQ était le suivant : « Que l'assemblée générale des membres de Revenu Québec se dote d'un mandat de grève générale illimitée à exercer à l'extérieur des heures normales de travail (de soirs et de fins de semaine) et autorise le conseil d'unité d'accréditation de Revenu Québec à déclencher cette grève au moment qu'il jugera opportun. »

Avec ce mandat fort, les représentants patronaux devront améliorer les conditions de travail du personnel professionnel et ralentir la vague de départs vers l'Agence du revenu du Canada et le secteur privé. L'employeur devra concrètement faire écho aux solutions proposées par votre comité de négociation.

Votre comité de négociation vous remercie de votre appui et de votre participation!

Fonds d'écran

Pour signaler à l'employeur qu'une entente satisfaisante est primordiale, le temps est venu de lui communiquer certains messages. Le SPGQ vous demande d'[installer dès maintenant l'un de ces fonds d'écran](#) afin d'attirer l'attention de l'employeur sur vos revendications.

N'acceptons pas l'inacceptable : continuons de [signer la pétition](#) !

En signant la pétition, nous disons collectivement à l'employeur que le temps est venu de réduire significativement l'écart de rémunération globale entre le personnel professionnel de RQ et celui de l'ARC. Merci aux 4 200 personnes qui ont signé la pétition. Si vous l'avez signée, invitez vos collègues à le faire dès maintenant.

Abonnez-vous, impliquez-vous, informez-vous !

Pour recevoir nos sondages, demeurer informés et appuyer activement l'amélioration des conditions de travail du personnel professionnel de Revenu Québec, [abonnez-vous sans tarder](#)

[aux publications numériques du SPGQ](#). Si vos collègues ne sont pas abonnés, encouragez-les fortement à le faire.

Pour plus d'informations sur les différentes étapes du premier renouvellement de votre convention collective ou pour vous impliquer, soyez toutes et tous les bienvenus à communiquer avec vos déléguées et délégués. Pour toute question, n'hésitez pas à joindre votre comité de négociation à negoarq@spgq.qc.ca.

Votre comité de négociation

Valérie Côté

Vincent Roy-Léonard

David Bernans

Conseiller à la négociation

Martin Pinault

Responsable politique de la négociation

Guillaume Bouvrette

Categorie

1. Info-Négo

date créée

24 Mai 2022